



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents 12
- Ayant pris part : 14

L'an deux mille vingt-deux et jeudi neuf février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

03/02/2023

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie ROUX ; M. Didier COMBES ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pauline MARCOU MADER ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET.

Date d'affichage

03/02/2023

Excusés représentés : M. Jean-Pierre LESCURE représenté par M. Jean-Paul CHAMAYOU et Mme Héléna POLDERVAART représentée par Mme Dominique GODOT-RAMADE.

Absents excusés : M. Jean-François COMBELLES, Mme Pascale BARNALÉGRAND et M. Raoul de RUS.

Absentes non excusées : Mme Gaëlle POUSTOMIS et Mme Vanessa LAGARDE.

M. Jean MARTINEZ a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2023-08 : Acquisition immeuble 94 avenue des Pyrénées – Autorisation de signature

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération 2022-90 en date du 29 décembre 2022 par laquelle le Conseil municipal avait approuvé l'acquisition de l'immeuble 94 avenue des Pyrénées, pour un montant de 120 000,00 € (hors frais de notaire qui sont à la charge du vendeur) et l'inscription budgétaire de cette opération.

La concrétisation de l'affaire étant sur le point d'intervenir Monsieur le Maire propose que le Conseil municipal l'autorise à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime, autorise Monsieur le Maire comme ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié les jours, mois et an que dessus, et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean MARTINEZ

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU,